



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2857

Texte de la question

SERVICE CIVIQUE

**M. le président.** La parole est à Mme Anne-Yvonne Le Dain, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Anne-Yvonne Le Dain.** Ma question s'adresse à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

Notre pays a été récemment confronté à une page effroyable de son histoire contemporaine, touché au cœur même de sa culture et de sa diversité. Des hommes et des femmes sont morts. Avec les attentats de janvier, après les dégradations de sépultures et même d'édifices religieux, chacun peut mesurer la fragilité de ce qu'est notre République, celle que nous avons tendance à considérer et à penser comme immuable.

En effet, l'érosion du sens, la fragilité d'un vivre ensemble qu'il faut en permanence réinventer nous obligent à imaginer des solutions nouvelles, concrètes et factuelles pour faire nation.

Dans ce contexte, le développement de repères communs à tous, de repères susceptibles de créer le sentiment d'appartenance nécessaire à ce qui est notre communauté de destin est absolument indispensable.

Monsieur le ministre, très tôt au cours de son quinquennat, le Président de la République, François Hollande, a fait le choix de déployer le service civique dans toutes ses dimensions. Symbole d'un engagement républicain désintéressé et généreux, le service civique va progressivement devenir universel pour que tout jeune volontaire puisse s'engager. Garçons ou filles, issues des villes, des campagnes, des banlieues, de tous les milieux et de toutes les origines, les jeunes générations doivent avoir la chance de se rencontrer, de se redécouvrir pour ne pas se craindre mutuellement et pour construire et partager des combats et des valeurs.

Dans notre société gagnée par la segmentation, l'individualisme et la tentation du repli, le hasard et la nécessité ne doivent pas, ne peuvent pas être les seuls vecteurs de rassemblement. Nous avons, ils ont des valeurs à partager.

Monsieur le ministre, dès 2016, 150 000 jeunes rejoindront les rangs des associations et des collectivités publiques prêtes à les accueillir pour un service civique. De toute évidence, c'est un des grands chantiers de ce quinquennat. Pouvez-vous nous dire comment sa montée en puissance est et sera organisée par le Gouvernement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

**M. Patrick Kanner**, *ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.* Madame la députée, dans une France qui se redresse, dans une France qui lutte contre les inégalités, dans une France qui prépare l'avenir, le

développement du service civique fait partie des rares politiques publiques...

**M. Edouard Philippe et M. Thierry Solère** . Qui marchent !

**M. Patrick Kanner**, *ministre*. ...faisant l'objet d'un large consensus, et je m'en félicite.

**M. Yves Fromion**. C'est nous qui l'avons inventé, le service civique !

**M. Patrick Kanner**, *ministre*. Les jeunes ne sont pas tous égaux pour se former tout au long de leur parcours, pour accéder à l'emploi ou développer leurs projets selon leurs aspirations. C'est la raison d'être de la garantie jeunes, des écoles de la deuxième chance, des EPIDE, les établissements publics d'insertion de la défense, et du service militaire volontaire en métropole, dont le Président de la République a annoncé l'expérimentation prochaine.

Nous voulons aussi que la jeunesse trouve son autonomie dans les villes, dans les villages. Nous voulons aider cette jeunesse ambitieuse et permettre à tous ceux qui le souhaitent d'effectuer un service civique d'ici à la fin 2016, comme vous l'avez rappelé, madame la députée.

Ils étaient 35 000 en 2014, ils seront 70 000 fin 2015 et 150 000 fin 2016. Cet accroissement du nombre de volontaires traduit le volontarisme du Gouvernement en la matière. Il suppose également des moyens et des choix. Les moyens, ce sont 73 millions d'euros qui viennent abonder le budget alloué au service volontaire dès 2015. Les choix sont de préserver la qualité des missions tant en termes de durée que de contenu.

Nous voulons donc solliciter l'ensemble des acteurs, et pas seulement le secteur associatif, ainsi que l'ensemble des partenaires publics au travers des fonctions publiques de l'État, hospitalière et territoriale. Près de 15 000 missions de service civique seront créées par exemple dans le champ de l'écologie, et nous avons également des projets à l'international.

Ce gouvernement aura donc fait passer le service civique du stade expérimental à celui d'une politique universelle, et je m'en félicite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Anne-Yvonne Le Dain](#)

**Circonscription** : Hérault (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2857

**Rubrique** : Jeunes

**Ministère interrogé** : Ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : Ville, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [7 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mai 2015](#)